



22 Janvier, 2016

SEFPO Cher membre :

### **Re : Drug prestations au Québec**

Par suite d'un examen interne mené par la Sun Life, il a été découvert que les régimes des CAAT remboursent les frais de médicaments des employés qui sont résidents du Québec conformément à la législation des soins de santé du Québec qu'on avait précédemment pensé que c'était nécessaire selon la loi de la province de Québec. Cependant, comme les CAAT ne sont pas des employeurs du Québec, il n'y a aucune exigence légale qui obligerait les régimes des CAAT de se conformer à la législation du Québec. Par conséquent, à l'avenir, certains frais de médicaments qui doivent être payés par les régimes privés du Québec ne seront pas payés par les régimes des CAAT, s'ils ne sont pas admissibles en vertu des régimes d'avantages sociaux des collèges. En d'autres termes, les garanties médicales dont bénéficient les membres des collèges qui sont résidents du Québec seront identiques à tous les autres membres de l'unité de négociation des CAAT.

Pour résoudre ce problème, la Sun Life a écrit aux employés concernés en leur donnant un avis qu'à compter du 1<sup>er</sup> février 2016, les régimes des CAAT ne traiteront pas leurs demandes de remboursement des frais de médicaments en tenant compte de la législation du Québec.

Pour prendre en considération des antécédents des membres à propos des frais de médicaments admissibles à la RAMQ (Régie de l'assurance maladie du Québec) et pour donner suffisamment de temps pour qu'ils fassent d'autres arrangements (au besoin), la Sun Life accordera une dérogation unique : les frais de médicaments précédemment admissibles à la RAMQ continueront d'être remboursés dans le cadre des régimes des CAAT jusqu'au 31 décembre 2016.

Les employés qui sont résidents du Québec peuvent envisager d'enregistrer auprès de la RAMQ pour la garantie des frais de médicaments. On doit leur signaler de communiquer directement avec la RAMQ au 1 (800) 561-9749 pour obtenir un formulaire d'inscription.

### **Kim Macpherson**

Conseiller en avantages sociaux  
SEFPO - Pension & prestations unité  
416-443-8888, poste 5564  
1-800-268-7376  
kmacpherson@opseu.org

**Ontario Public Service Employees Union | [www.opseu.org](http://www.opseu.org)**

**Office:** 5757 Coopers Avenue, Mississauga, Ontario, L4Z 1R9  
**Tel:** 416-443-8888 **Fax:** 905-712-3009 **Toll Free:** 1-800-268-7376  
**TDD:** 416-443-9898 or 1-800-663-1070 [opseu@opseu.org](mailto:opseu@opseu.org)

**Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario | [www.sefpo.org](http://www.sefpo.org)**

**Bureau :** 5757, avenue Coopers, Mississauga (Ontario), L4Z 1R9  
**Tél. :** 416-443-8888 **Téloc :** 905-712-3009 **Sans frais :** 1-800-268-7376  
**ATS :** 416-443-9898 ou 1-800-663-1070 [sefpo@sefpo.org](mailto:sefpo@sefpo.org)